

# Bulletin municipal

N° 179 - Janvier 2013

Site internet : http://www.larreule.fr

Mail : mairie.larreule@wanadoo.fr ☎ mairie : 05.62.96.33.77

## Le mot du maire

*2012 a connu une période de tension mais a été une année d'action…*

*Tension au sujet du devenir de notre école…*

*Dès l'automne 2011 une mise en scène a été faite, un décor planté à notre insu, avec comme acteur principal un notable à la loyauté connue de beaucoup… le rideau est enfin tombé au début du printemps (« une hirondelle ne fait jamais le printemps »). La production s'étant avérée de piètre qualité, la critique a été sévère, et la décision d'une logique implacable a été la reconnaissance de la qualité d'accueil offerte par notre commune tant au niveau scolaire que périscolaire (équipements, politique d'emploi et formation du personnel, direction des centres de loisirs et animation, forte implication des élus dans le fonctionnement du RPI…) la morale et la justice ont été préservées…*

*Année d'action…*

*Selon Jean Jaurès : « ce qui importe avant tout c'est la continuité de l'action ». Cela a été notre démarche tout au long de l'année comme peuvent en témoigner les pages qui suivent.*

*Que nous réserve l'année 2013 !*

*Au plan communal 2013 devrait être une année riche en réalisations (logements sociaux, reboisement forêt communale, aménagement base du clocher…)*

*Au niveau intercommunautaire une nouvelle « pièce » va être produite avec la fusion des trois communautés de communes des deux cantons qui va être mobilisatrice. 2013 sera une année charnière car l'enjeu est important pour l'avenir de nos communes rurales (enjeu financier, d'organisation et fonctionnement de la nouvelle structure, représentativité, choix des compétences et incidence…) nous devrons nous montrer exigeants dans l'implication et la connaissance approfondie des dossiers, et vigilants quant au choix des compétences qui sera fait en veillant à ce qu'il réponde à un intérêt communautaire.*

*Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal pour la qualité et le sérieux de son travail, ainsi que son engagement au service de l'intérêt général et de la population. Je remercie aussi tous les bénévoles qui participent à l'animation du village, en oeuvrant au sein de l'association Parenthèse et des différentes sections de l'Amicale laïque. Merci enfin à toutes les personnes de la commune qui s'investissent dans les associations à vocation sociale et caritative.*

*En ce début d'année 2013, je présente tous mes vœux de bonheur et de santé à l'ensemble des administrés. J'aurai, pour finir, une pensée particulière pour nos chers disparus et leurs familles, ainsi que pour les personnes confrontées à la maladie, solitude ou autres effets de la crise.*

*Bien à vous*

**A noter :**

**vœux de la Municipalité samedi 26 janvier à 18h à la salle des fêtes.**

**Dans ce numéro :**


| | |
|---|---|
| Réforme des collectivités (suite p.8) | 1 |
| Bilan travaux et projets futurs | 2 |
| Sécurité routière | 3 |
| Assainissement | |
| Le mot de l'école | 4 |
| APE Parenthèse | |
| Vie associative | 5 |
| Collecte déchets dangereux | 6 |
| OPAH | |
| Etat-civil | |
| Informations diverses… en bref | 7 |
| Réforme des collectivités : tableaux des compétences | 8 |


## Réforme des collectivités territoriales (suite en page 8)

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales dispose que dans chaque département, il est établi un schéma départemental de coopération intercommunale.

La commission départementale qui a été constituée dans ce cadre (CDCI) lors de la séance du 22 mars 2012 a voté à l'unanimité des membres en faveur de la fusion des communautés de communes du Val d'Adour, du Madiranais et des Castels.

Voir suite de l'article et les tableaux des compétences de chaque intercommunalité en page 8.

# 2012 : des travaux d'aménagement et d'entretien

Les investissements et travaux d'entretien qui ont marqué l'année 2012 sont les suivants :

- Mise hors d'eau maison Castaingt

Ce chantier confié à l'association de réinsertion Village Accueillant, a été réalisé au cours du 4ème trimestre.

Les travaux ont consisté à :

- Consolider le bâtiment (pose de tirants et travaux de maçonnerie)
- réhabiliter l'ensemble de la toiture (290m²) : réalisation de quatre fermes, dépose de l'ensemble, couverture, zinguerie…
- Nettoyer la grange, les combles et la cour.

- Réalisation d'un boulodrome

Réalisation d'un boulodrome d'une dimension de 24 m sur 4 m sur la place Eugène Ténot.

- Cloches de l'église

Réfection du système campanaire avec la mise aux normes électriques et restauration d'une cloche présentant une usure importante.

- Elagage

Elagage des platanes des Esplaçots : ces travaux réalisés par la Brigade Verte de la Communauté de communes ont nécessité, du fait de leur difficulté, la location d'une nacelle pendant sept jours et demi.

- Entretien de la voirie communale

Le "point à temps", réalisé tous les ans dans le courant de l'été, permet de maintenir en bon état la voirie communale.

- Travaux d'entretien courant

Divers travaux de peinture ont été réalisés : bancs de la place, portes de l'église…



**Maison Castaingt**

**« Le projet d'aménagement de niveau inférieur du clocher est en cours de finalisation...»**

# Elaboration des projets futurs

- Forêt communale

La fin de l'exploitation de la forêt suite aux dégâts causés par la tempête Klaus nous a permis d'affiner le projet de reboisement. L'appel d'offre concernant les lots clôture et éclatement des souches a été effectué. Ces travaux seront réalisés dans le courant du 1er semestre 2013. Le reboisement portant sur 6,28 ha est prévu fin 2013 - début 2014 .

- Réhabilitation maison Castaingt

Ces travaux consistent au réaménagement de deux logements. La mise hors d'eau du bâtiment étant effectuée, le projet d'aménagement est en cours de finalisation. Les demandes de financement auprès des bailleurs de fonds (Etat, Conseil Général, Conseil Régional) seront déposées début 2013.

- Aménagement de la tour du clocher

Le projet d'aménagement du niveau inférieur du clocher est en cours de finalisation en liaison avec l'architecte des bâtiments de France.

Cet investissement dont le but est de sécuriser cet espace consistera à :

- consolider la partie effondrée de la voute,
- remplacer le plancher existant,
- réaliser un dallage sur terre-plein au mortier de chaux,
- améliorer l'éclairage existant.

Ce lieu, par sa position, aura la fonction de salle de dépôt dédiée à la présentation des fonds du patrimoine lapidaire de la commune composé de bases piédestal de colonnes et de chapiteaux (XIIème siècle).

Le dossier de financement sera transmis dès que possible à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et à la Fondation du Patrimoine. Une participation de personnes privées, qui ont fait part de leur engagement, devrait compléter le financement.



**Grange maison Castaingt**



**Le boulodrome**

| Données financières relatives aux investissements 2012 | | | |
|---|---|---|---|
| Programme 2012 | Dépense subventionnable | Subvention obtenue | Taux |
| Toiture Castaingt | 22 500 € | 13 500 € | 60% |
| Réfection du système campanaire | 7 500 € | 3 750 € (1) | 50% |
| (1) *hors financement DRAC en cours d'instruction (programme 2013)* | | | |

# Sécurité routière

Au cours du 2ème semestre plusieurs réunions ont été organisées avec les services du Conseil Général (Direction des Routes) et de l'Etat (DDT) afin d'examiner les zones sensibles de notre agglomération et de la RD 907 (Route de la Sendère).

A l'issue de ces réunions, il a été décidé d'effectuer une analyse de trafic sur la RD7 aux entrées nord et sud (Parabère).

Ces comptages réalisés donnent les résultats suivants :

Compteur n°1, entrée nord du village

- Les vitesses constatées sont similaires dans les deux sens de circulation.
- La vitesse pratiquée par 64% des usagers est adaptée à celle autorisée.
- 85% des usagers roulent en dessous de 58 km/h.
- Les principaux excès de vitesse sont localisés sur les plages horaires correspondant aux trajets domicile-travail et en soirée.
- Nombre de véhicules par jour :
  Sens nord : 195 VL et 4 PL
  Sens sud : 164 VL et 7 PL

Compteur n°2, entrée sud (Parabère)

- Les vitesses pratiquées sont plus élevées que dans l'autre sens de 6 km/h en moyenne.
- 85% des usagers roulent à une vitesse maximale de 70 km/h qui correspond aux vitesses pratiquées dans les lieux-dits compte tenu de la configuration du site.
- Les excès de vitesse les plus importants sont également localisés sur les plages horaires correspondant aux trajets domicile-travail et en soirée.
- Nombre de véhicules par jour :
  Sens nord : 245 VL et 7PL
  Sens sud : 230 VL et 7 PL

Dans la foulée, le Conseil Général (Direction des Routes) a installé aux entrées sud et nord un radar pédagogique. Bien qu'il soit difficile d'en apprécier l'incidence, il semblerait selon des témoignages du voisinage que le résultat ait été plus probant à l'entrée nord du village.

Quelques propositions ont été formulées au cours de ces réunions. Elles consistent à :

- Remplacer le "laissez le passage" installé sur la RD7 (entrée nord de la place) par un STOP.
- Réaliser un marquage au sol à l'entrée sud de la place (niveau place Sensever).
- Définir un sens de circulation sur la place Sensever.
- Sécuriser la sortie de la maison Pujol-Lerceteau (rue des Forges - RD 907) par un marquage au sol.

Concernant le problème de circulation de la route de la Sendère (RD 907) un nouvel examen, ainsi que les solutions envisageables, doit être fait de concert avec les services du Conseil Général et le conseiller général du canton.

Dans l'attente de la concrétisation de solutions de sécurisation retenues en concertation, un appel au civisme est fait auprès des administrés.

Recourir à des décisions répressives serait préjudiciable.




Entrée route de la Sendère

**« Les principaux excès de vitesse sont localisés sur les plages horaires correspondant aux trajets domicile-travail et en soirée. »**

# Assainissement : mises aux normes…

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation des assainissements initiée par l'Agence de Bassin Adour Garonne et portée par la Mairie avec l'appui du SPANC, dix-sept dossiers ont été déposés début 2012.

L'Agence de Bassin, après instruction, a validé lors d'une session qui s'est tenue en février 2012 la totalité des projets.

Le montant des aides s'élève à 52 496 euros pour un montant de travaux de 83 993 euros soit un taux moyen de subvention de 62,50%. Quatre projets ont été subventionnés à 100%.

Quelques chantiers sont réalisés à ce jour et les aides perçues.

Au moment du démarrage des travaux à venir, nous rappelons aux bénéficiaires qu'ils doivent contacter le SPANC.




Entrée sud (Parabère)

# Le mot de l'école…



Sortie ski de fond



Avec les correspondants

*« Les enfants et les enseignantes de l'Ecole Primaire … vous souhaitent une très bonne année 2013 ! »*



Bal masqué

Les enfants et les enseignantes de l'Ecole Primaire, Marie Béhérégaray, Camille Cantonnet et Marie-Paule Eradès, vous souhaitent une très bonne année 2013.

2012/2013 a bien commencé pour les 46 élèves de l'école avec de très belles rencontres à Riscle, lors du Festilivre sur le thème « Même pas peur ! »

Nous espérons que ces rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, ces ateliers de découvertes éveilleront des vocations de lecteurs et d'écrivains en herbe !

Nous avons le plaisir de recevoir cette année dans le RPI deux enfants venus tout droit de Nouvelle-Zélande, c'est un échange très riche et un atout dans l'apprentissage de l'anglais à l'école… sans compter que nous sommes devenus des spécialistes du Haka !

Dans le cadre de l'apprentissage des nouvelles technologies, nous continuons nos projets précédents, la classe des CE1-CE2 y est désormais associée et nous participons à un projet de la circonscription : le webzine, un journal interactif numérique où chaque classe peut présenter son travail aux autres.

La classe des petits continue sa correspondance avec des enfants du Montat (46) : rendez-vous, en compagnie des grands vers le mois de juin.

D'autres activités sont prévues : spectacles, piscine, ski et quelques surprises. Le goûter de Noël, le loto, le bal masqué de Carnaval, le repas de la Saint-Jean rythmeront également cette année.

Les 15 élèves qui partiront au collège à la fin de l'année et tous les autres feront de leur mieux pour progresser régulièrement au long de l'année.

Pour terminer une courte mais sage citation latine : « Nous n'apprenons pas pour l'école mais pour la vie. »

## L'association Parenthèse

L'association des parents d'élèves Parenthèse a renouvelé son bureau pour l'année scolaire 2012-2013 avec :

- Présidente : Aurélie LECOT (Nouilhan)
- Trésorière : Isabelle LERCETEAU (Larreule)
- Trésorière adjointe : Sandra CHALAN (Larreule)
- Secrétaire : Mariane MARTINEZ (Nouilhan)

Plusieurs dates à retenir pour cette année : le 20 décembre pour le Goûter de Noël, le 9 février avec le loto de l'école, le 6 mars pour le bal masqué et enfin le 28 juin avec le Repas de la St Jean.

Ces manifestations sont l'occasion de moments de convivialité. Elles dégagent aussi des recettes qui permettent d'offrir un goûter à tous les enfants présents à la garderie du soir, de renouveler les jeux et livres du périscolaire, mais aussi de participer aux sorties et voyages de l'école.

### Calendrier de l'association en 2013

Trois dates à ne pas manquer pour soutenir notre école :

9 février
Loto de l'école

6 avril
Bal masqué

28 juin
Repas de la Saint-Jean

## Assemblée générale de l'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque qui regroupe plusieurs sections (Comité des Fêtes, Chorale, Atelier peinture) tiendra son assemblée générale statutaire le samedi 26 janvier à partir de 16h30, à la salle des fêtes. A l'ordre du jour de cette réunion : la présentation du rapport moral et du bilan financier de l'année écoulée ainsi que le renouvellement du bureau.

L'assemblée est ouverte aux adhérents ainsi qu'à toute personne intéressée par les activités associatives.

# Vie associative

De nombreuses animations festives et culturelles ont jalonné cette année 2012

- Le bal masqué des écoles début février
- Le bal d'hiver du comité des fêtes mi-février
- Le loto des écoles en mars
- La première du nouveau spectacle de la Cie Mysogénial, la « Boîte de Pandore » à la mi-mars
- La fête des tourteaux début mai
- La journée d'animation des écoles et du centre de loisirs fin juin
- La fête du village en août
- La moutouade en septembre
- Les journées du patrimoine en juin et septembre
- La cérémonie à l'église pour la restauration de la cloche fin septembre
- Le concert d'automne à l'église début octobre
- Le repas du 11 novembre
- La foire aux hobbies à la mi-novembre



La cloche



Estivales d'automne



Chanteurs pyrénéens

**Chorale Tou'couleurs**

**« Venez essayer si le « chœur » vous en dit... »**



Journée des hobbies

# Actualité des associations

Du changement au bureau du comité des fêtes, une des sections de l'Amicale Laïque :

| | |
|---|---|
| Présidente : | Alysée CAMBLAT |
| Co-présidente : | Aurélie LOUSTALET |
| Secrétaire : | Laure CAMBLAT |
| Co-secrétaire : | Magalie CAMBLAT |
| Trésorier : | Fabien DUPUY |

## Calendrier 2013

23 Février : Bal d'hiver

3,4 et 5 Mai : Fête des tourteaux

26, 27 et 28 Juillet : Fête locale

Septembre : Moutouade

# Tou'couleurs

La chorale Tou'couleurs, section de l'Amicale Laïque de Larreule, s'est produite plusieurs fois pendant l'année 2012 et a clôturé l'année en animant le goûter de Noël organisé par la Croix Rouge de Maubourguet. Les projets pour 2013 sont multiples : un concert à Montaner au mois de mai, l'animation de la fête des épouvantails à Maubourguet au mois de juin, l'organisation de plusieurs concerts/ échanges, etc...Les répétitions sont toujours les jeudis de 20h30 à 22h30 dans la salle contigüe au service périscolaire de Larreule, venez essayer si le « chœur » vous en dit ...

# Vœux de la Municipalité

Toute la population est invitée samedi 26 janvier 2013 à la présentation des vœux de la Municipalité à 18h, à la salle des fêtes.

Comme l'an passé ce sera un moment d'échange amical sur l'actualité communale et associative, ainsi que l'occasion d'évoquer les projets pour l'année 2013. C'est aussi un moment privilégié pour accueillir et rencontrer les nouveaux habitants de la commune que nous invitons tout particulièrement à cette manifestation.

Les vœux, précédés à 16h30 de l'assemblée générale de l'Amicale Laïque, seront suivis d'une prestation de la chorale Tou'couleurs.

# Compagnie Mysogénial




La Cie Mysogénial continue de tourner ses deux spectacles « Balai bourrelesque » et « La boîte de Pandore » dans tout le grand Sud-Ouest. Si vous souhaitez connaître les lieux et les dates, consultez www.mysogenial.com

**Bonne année à tous !**

# Etat-civil de l'année 2012

## Mariage

15 décembre 2012, mariage de Mlle Sophie NEVEUX et de M. Benoît GUERRERO-ORTEGA

## Naissance

10 mai 2012, naissance de Paulin CESTER

18 mai 2012, naissance de Marie Lilou REINHARD

19 août 2012, naissance de Christian CLAVEL

27 octobre 2012, naissance de Ronan LUCAS-BOURNONVILLE

11 décembre 2012, naissance de Darcy WELTY

## Décès

8 mars 2012, décès de M. Fernand NOËL à Tarbes

13 avril 2012, décès de M. Robert DESOR à Lourdes

4 juin 2012, décès de Mme Laetitia SAINT-HILAIRE à Larreule

21 août 2012, décès de M. Gérald HENRY à Tarbes

27 septembre 2012, décès de Mme Raymonde LEMOINE à Tarbes

5 octobre 2012, décès de Mme Jacqueline VERGEZ à Vic-en-Bigorre

# Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Cette opération initiée par la Communauté de communes du Val d'Adour en 2007 a été prolongée courant 2012 et étendue au canton de Castelnau-Rivière-Basse pour la période 2012-2014.

Cette opération a pour but de mobiliser des aides financières en direction :

- des propriétaires occupants en vue de la réhabilitation de leur maison d'habitation ,
- des propriétaires bailleurs privés pour rénover ou créer des logements locatifs conventionnés.

L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le bureau d'études Altaïr a de nouveau été retenu par appel d'offre pour réaliser le suivi animation.

Calendrier des permanences sans rendez-vous à la Mairie de Maubourguet le jeudi, de 9h à 11h.

| 1er trimestre | 2ème trimestre | 3ème trimestre | 4ème trimestre |
|---|---|---|---|
| 17/01 | 04/04 | 04/07 | 03/10 |
| 07/02 | 18/04 | 18/07 | 17/10 |
| 21/02 | 02/05 | 05/09 | 07/11 |
| 07/03 | 16/05 | 19/09 | 21/11 |
| 21/03 | 06/06 | | 05/12 |
| | 20/06 | | 19/12 |

D'autres permanences sont assurées aux mairies de Lascazères et Castelnau-Rivière-Basse.
Pour tout renseignement contacter votre mairie.

**«L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations … la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. »**

# Collecte des déchets dangereux

Déchets dangereux collectés : pots et bombes de peintures, diluants, solvants, vernis, mastics, colles, insecticides, produits phytosanitaires, radiographies médicales…

Sont exclus les déchets amiantés, radioactifs, explosifs type bouteille de gaz.

Ci-contre, le calendrier de la collecte des déchets dangereux à la déchetterie de Maubourguet

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1er trimestre | 16/01 | 13/02 | 13/03 |
| 2ème trimestre | 10/04 | 15/05 | 12/06 |
| 3ème trimestre | 17/07 | 14/08 | 11/09 |
| 4ème trimestre | 16/10 | 13/11 | 04/12 |




**Déchetterie de Maubourguet**

# En bref…

## Cartes d'identité

Afin d'éviter les retours des dossiers pour non-conformité des photos, il est fortement recommandé de les faire réaliser par un photographe professionnel.

## Réseaux : électricité et eau

Faisant suite à la finalisation de la carte communale une étude technique portant sur la capacité des réseaux a été commandée aux gestionnaires concernés. Cette première phase étant terminée, il faut procéder au chiffrage des investissements (Véolia, ERDF/SDE) afin d'anticiper sur les éventuelles demandes de permis.

## Plan communal de sauvegarde (PCS)

Pour répondre à une obligation réglementaire le plan communal de sauvegarde (risques inondation, séisme…) sera finalisé ce début d'année et présenté au service de la Préfecture concerné.

## Rivières : année 2012, année de transition

L'état des lieux de l'ensemble des cours d'eau a été réalisé. Ce travail doit permettre de prendre une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) qui permettra de justifier les interventions des syndicats sur une période de cinq ans et de mobiliser les financements correspondants.

Une réflexion est menée sur le projet de fusion des syndicats de la partie aval de notre département (Adour, Echez, Louet-Ayza, Estéous). L'objectif recherché est de mutualiser les prestations des techniciens de rivières, avoir une approche identique au niveau du bassin de l'Adour, impliquer l'Institution Adour pour les travaux importants qui dépassent les capacités financières de nos syndicats et… peser sur le comportement et les décisions de la Police des Eaux (ONEMA).

## Permis de construire : avis du SPANC

Nouveauté : l'avis du SPANC doit être joint au dossier de demande de permis lors de son dépôt en mairie.

Ce changement va obliger les demandeurs à anticiper la présentation de leur projet au SPANC.

## Facturation eau

Les factures du 2ème semestre 2012 ont été envoyées. Nous vous conseillons de procéder à leur règlement dans les délais afin d'éviter des pénalités de retard décidées par le Trésorier et qui ne sont pas reversées à la commune.

## ERDF : ligne HTA

Les travaux d'enfouissement de la ligne HTA étant terminés, un état des lieux a été fait avec le responsable ERDF du secteur. La remise en état des chemins et les réparations des dégâts occasionnés seront effectuées lorsque les conditions climatiques se montreront plus clémentes.

L'enfouissement de la ligne qui surplombe le terrain communal (Nord du village) sera réalisé dans le courant de l'été.

## Bois de chauffage

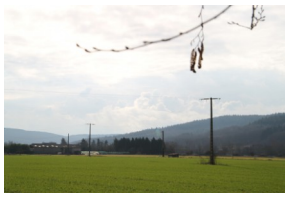
Du bois de chauffage est à nouveau proposé aux conditions habituelles, en priorité aux habitants ne disposant pas de parcelles boisées. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

## Population (INSEE)

Nouvelles données statistiques de la population communale communiquées par l'INSEE : chiffre de la population légale de la commune au 1er janvier 2013 : 448 habitants dont population municipale : 432 et population comptée à part : 16.



**Enfouissement ligne HTA**



**Enfouissement prévu cet été**

**« Chiffre de la population légale de la commune au 1er janvier 2013, communiqué par l'INSEE : 448 habitants.»**



**Stockage du bois avant livraison**

## Site internet de la commune : une fréquentation régulière avec environ 200 visites par mois et un total de 2275 visites en 2012 .

# Tableaux des compétences actuelles des intercommunalités

La communauté de communes du Val d'Adour regroupe les communes d'Auriébat, Caussade-Rivière, Estirac, Labatut-Rivière, Lafitole, Lahitte-Toupière, Larreule, Maubourguet, Sauveterre, Sombrun et Vidouze.
La communauté de communes du Madiranais regroupe les communes de Castelnau-Rivière-Basse, Hères, Madiran, Saint-Lanne et Soublecause.
La communauté de communes des Castels réunit trois communes : Hagedet, Lascazères et Villefranque.
Population concernée : CDC du Val d'Adour, 5199 habitants, CDC du Madiranais, 1614 habitants et CDC des Castels, 460 habitants, soit une population totale de 7273 habitants.

| Compétences obligatoires | CDC Val d'Adour | CDC Madiranais | CDC Les Castels |
|---|---|---|---|
| • Développement et aménagement économique | X | X | X |
| • Aménagement de l'espace<br>Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (SCOT) | X | X | X |
| • Développement touristique<br>Office de Tourisme (création et gestion)<br>Action de promotion touristique (information, communication) | X | X | - |

| Compétences optionnelles | CDC Val d'Adour | CDC Madiranais | CDC Les Castels |
|---|---|---|---|
| • Environnement et cadre de vie | | | |
| Assainissement non collectif (SPANC) | X | X | X |
| Collecte et traitement des déchets ménagers (VAE) | X | X | X |
| Brigade verte | X | - | - |
| Compétence rivières | X | - | - |
| • Politique du logement et cadre de vie<br>OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | X | X | X |
| • Développement et aménagement social et culturel<br>Construction ou aménagement, entretien et gestion d'équipements ou établissements culturels, socioculturels, sociaux éducatifs (bibliothèque, foyer rural de Lascazères, foyer rural de Villefranque, salle des fêtes d'Hagedet et leurs bâtiments annexes | - | - | X |
| • Voirie<br>Création, aménagement et entretien de la voirie communale et rurale goudronnée (y compris les places de village) | - | X | - |

| Compétences facultatives | CDC Val d'Adour | CDC Madiranais | CDC Les Castels |
|---|---|---|---|
| Petite enfance (RAM, Petits Loups en ballade) | - | - | X |
| Scolaire : gestion équipements, restauration scolaire, transport scolaire | - | - | X |
| Péri et extra scolaire : gestion des équipements, accueil, restauration et transport | - | - | X |
| Prestations de service à la demande : transport, brigade verte | X | - | X |
| Gens du voyage : création, aménagement, gestion de l'air e d'accueil | X | - | - |
| Gendarmerie : construction, gestion et entretien | X | - | - |
| Cyber base du Val d'Adour : investissement, formation et animation | X | - | - |
| Cellule Emploi-Formation | X | - | - |